LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)

ANNONCES
Agence de publicité Haasenstein et Vogler
144, Place de l'Hotel-de-Ville, 144

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
Trois mois . .	Fr. 4 —	Fr. 7 —
Six mois . . .	« 6 50	« 13 —
Un an	« 12 —	« 25 —

ANNONCES

	Annonces	Réclames
Canton, la ligne	15 cent.	50 cent.
Suisse, «	20 «	
Etranger, «	25 «	

Un numéro du journal : 5 centimes

VENDREDI 24 AVRIL 1896
115 — *S. Fidèle de Sigmaringen* — 251
Numéro 95
VINGT-SIXIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié *l'enseignement suprême.*
(BREF DE PIE IX A LA *Liberté.*)

O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer *fermement aux conseils que le* Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.
(BREF DE LÉON XIII A LA *Liberté.*)

M. V. X.

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service de l'Agence télégraphique suisse

Paris, 23 avril.

Quelques journaux prétendent que, M. Félix Faure ayant refusé de contresigner le projet de revision que M. Bourgeois voulait présenter, la gauche radicale a décidé de déposer aujourd'hui une motion déniant au Sénat le droit d'interpréter seul la Constitution et réclamant la réunion du Congrès pour procéder à une revision.

Londres, 23 avril.

Dans un discours prononcé au *Constitutional Club,* M. Chamberlain a déclaré que l'Angleterre fera tous les sacrifices nécessaires pour maintenir sa prépondérance dans l'Afrique du Sud ; il a protesté contre le refus des droits des citoyens qu'on oppose à la majorité de la population des républiques d'Orange et du Transvaal et a donné l'assurance que les ressources locales suffiront à réduire les Matabélés. En terminant, M. Chamberlain a exhorté le pays à ne rien perdre de son calme en présence des dangers de la situation.

Londres, 23 avril.

On mande de Zanzibar au *Times* que Buruck-Aziz s'est soumis avec 10,000 hommes au major Wissmann ; il prendra sa résidence au sud de Tanga.

Londres, 23 avril.

Le *Daily News* apprend que le gouvernement de Washington n'est pas à même d'accepter un traité qui lui a été soumis par l'Angleterre en vue d'organiser un tribunal permanent d'arbitrage chargé de régler les conflits entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Londres, 24 avril.

Le *Times* annonce que la peste bubonique fait en moyenne 12 victimes par jour à Singapour.

Durban, 23 avril.

Les renforts du Natal destinés au Matabéléland partiront le 1er mai ; ils comprendront 450 hussards, de l'artillerie montée, de l'infanterie et 50 chevaux.

Saint-Pétersbourg, 23 avril.

Le prince Ferdinand a dîné hier chez le prince Labanoff ; les ambassadeurs d'Allemagne, d'Autriche et de Turquie ainsi que le ministre bulgare Stoïloff ont assisté au dîner.

Le Caire, 23 avril.

Il est certain qu'une mission anglaise a reçu de lord Kromer l'ordre d'établir un chemin de fer à voie normale depuis Assouan à Wadi-Halfa et au-delà.

Le contrat a été débattu et signé par les autorités anglaises, au ministère de la guerre, sans que celles ci aient consulté ni le Khédive, ni le Conseil des ministres, ni l'administration de la dette. Ce fait cause une grande émotion, cela se conçoit.

Washington, 23 avril.

Hier le cheval de la voiture de M. Cleveland s'est emballé ; la voiture a été brisée, mais le président s'en est tiré sans blessures.

Zurich, 23 avril.

L'Union ouvrière a décidé d'organiser, cette année, le cortège du 1er mai très simplement.

Les corps de métiers n'apporteront pas d'emblèmes à la manifestation, mais seulement leurs bannières et des inscriptions. Les ouvriers se présenteront en tenue de travail. Ils sont invités à ne pas envoyer leurs enfants à l'école le 1er mai.

Louèche-les-Bains, 23 avril.

Mardi a eu lieu, sous la présidence de M. Henri de *Torrenté, conseiller d'Etat,* l'assemblée constitutive de la nouvelle Société de Louèche-les-Bains. Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité. De grandes réparations vont être entreprises pour mettre sur un meilleur pied les huit hôtels qui jadis se faisaient concurrence et qui se trouvent aujourd'hui réunis dans une même main.

Service de l'Agence Bernа

Berne, 21 avril.

Hier soir, vers 6 heures M. Muller, propriétaire des bains de la Glâne, revenait de Romont en voiture, avec sa fille et son neveu, M. Favre administrateur postal de cette ville. A l'un des contours de la route, le cheval s'est emporté et la voiture a été brusquement renversée, projetant sur la route les trois personnes qu'elle contenait. Epouvanté, le cheval s'est enfui et a mis la voiture en pièces.

M. Favre, traîné un instant, a reçu de graves blessures et a une jambe cassée.

Les blessures de M. Muller sont moins graves, quoique assez sérieuses, tandis que Mlle Muller n'a que de légères égratignures.

Bâle, 23 avril.

Les réclamations des ouvriers charpentiers ont été admises par 18 patrons et repoussées par 20. Le boycottage est prononcé sur 6 maisons.

Comme les grévistes manquent d'argent, ils ne peuvent pas songer à l'organisation d'une grève générale.

Bâle, 23 avril.

Les négociations entre le conseiller d'Etat Reese et les patrons sculpteurs n'ont pas donné de résultat.

Ferdinand et la Bulgarie

On se tromperait du tout au tout si l'on prenait pour un voyage triomphal celui que fait en ce moment le prince de Bulgarie. Il est bien plutôt en train de river ses chaînes et celles de la nation qui lui a confié ses destinées, si du moins celle-ci se laisse faire, ce qui n'est pas sûr, étant donné l'antécédent d'Alexandre Battenberg.

A Constantinople, le sultan Abd-ul-Hamid a traité le prince Ferdinand non seulement en vassal, mais presque en sujet : il lui a conféré avec les cérémonies en usage à l'égard des grands vizirs, le titre de maréchal de l'armée turque, et il a établi une distinction essentielle entre la dignité de prince comme souverain-élu de la Bulgarie et sa situation comme gouverneur pour un temps illimité de la Roumélie-Orientale, qui est réunie de fait à la Bulgarie, mais que le sultan persiste à considérer comme une dépendance de l'Empire ottoman. Les nationalistes bulgares se plaignent des concessions faites par le prince Ferdinand et trouvent que c'est acheter bien cher la reconnaissance de la Sublime-Porte.

Ils se plaignent bien davantage encore des avances du prince Ferdinand à la Russie, et des prétentions de celle-ci vis-à-vis de leur nation et de leur religion. La chancellerie russe tient absolument à ce que tous les officiers bulgares qui ont émigré en Russie pour des motifs politiques, soient réincorporés dans l'armée bulgare, avec un grade immédiatement supérieur à celui qui leur a été conféré dans l'armée russe et avec leurs appointements de l'année courante. Le prince Ferdinand, dit-on, malgré son grand désir de tout céder à la Russie, n'ose lui faire cette concession, qui soulèverait tout le corps des officiers bulgares et qui livrerait de fait au czar l'armée de la principauté.

Au point de vue religieux, la Bulgarie voit avec tout autant d'appréhension les prévenances du prince Ferdinand envers la Russie. Le journal *le Droit,* de Sofia, que son titre spécial doit défendre contre les emballements, nous apprend que le bruit a couru que la Sublime-Porte, sous les instances de la Russie, allait révoquer le firman de 1870 et annuler par l'entremise du patriarcat œcuménique le schisme bulgare, et que ce bruit est tombé comme un coup de foudre en Macédoine, à Sofia et à Philippopolis.

Ce que l'on appelle le schisme bulgare est une organisation ecclésiastique distincte de celle qui dépend du patriarche de Constantinople. « Le schisme, provoqué par les phanariotes, dit le *Droit,* a été la bannière autour de laquelle s'est formé le peuple bulgare, la pierre angulaire sur laquelle s'est assise la nationalité bulgare. En Russie, on pourrait se faire toute sorte d'illusions, mais chez nous, on n'a jamais compris la religion de la même manière qu'on la comprend dans la Grande et Sainte Russie. Avant tout, nous voulons être et rester une nation... Notre premier vagissement politique s'est manifesté contre le Patriarcat, et notre renaissance a pris corps par la création de l'Exarchat, par le schisme. Au lieu de nous éliminer, le schisme a été le germe créateur de notre nation. Nous nous y sommes attachés comme à notre âme nationale, que nous devons défendre jusqu'à la mort. Et maintenant on veut nous ôter cette âme, faire de nous un corps inerte ! Eh bien ! ce n'est pas possible. Cela ne se fera pas. »

Le *Droit* expose ensuite que la Russie a déjà réussi à annuler presque les églises antocéphales d'Antioche et de Jérusalem ; la Russie gouverne sans partage sur ces trônes au moyen de « fantoches grecs », qu'elle continue à appeler du nom pompeux de Patriarches. « Ne voudrait-elle pas faire autant du trône de Constantinople ? se demande le *Droit.* N'est-ce pas là le moyen le plus sûr de s'y installer sans coup férir, sans se rencontrer avec la marine anglaise ? Mais pour y arriver, il faut surmonter un obstacle, l'Exarchat bulgare. »

L'on voit combien le prince Ferdinand a fait fausse route lorsqu'il a appelé le czar Nicolas à être le parrain de son fils Boris, lorsqu'aussi il a prodigué à Constantinople les avances et les gracieusetés au patriarche œcuménique. A Sofia et Philippopolis, on voyait cela de mauvais œil, comme une menace pour l'indépendance nationale et l'on n'envisage pas autrement les démarches actuelles du prince à Saint-Pétersbourg et ses accointances avec les chefs ecclésiastiques de l'Eglise russe.

Mais voici qui est plus significatif encore. Le *Droit* n'hésite pas à dire : « La Bulgarie a toujours été mise entre le dilemme : Constantinople ou Rome. *Aujourd'hui rien ne lui coûterait d'opter pour Rome.* » Et lorsque la peur de la Russie inspire ces sentiments à la nation, c'est le moment que choisit le prince Ferdinand, pour livrer son fils au schisme, cédant aux influences combinées de la France et de la Russie ! Cette apostasie n'était pas seulement un crime contre la foi, mais une faute politique. Est-ce que les Bulgares ont jamais fait voir qu'ils auraient du déplaisir à cause du culte catholique professé par le prince ? La nation était contente de la situation religieuse du prince, elle ne demandait pas un changement. C'est la diplomatie, c'est-à-dire la pression de l'étranger, qui s'est exercée et qui a triomphé. Mais, on vient de le voir, le prince Ferdinand a pris une position qui effraye la nationalité bulgare. Il a sacrifié l'intérêt et les aspirations de son peuple à la vaine gloriole du titre de roi.

CONFÉDÉRATION

Encore l'affaire Wille. — On mande de Berne à la *National Zeitung* que le nouveau chef d'arme de la cavalerie, colonel Markwalder, a exprimé au Département militaire le désir qu'une commission spéciale soit chargée de vider à fond la question soulevée par les colonels Wille et Fehr, en examinant contradictoirement les affirmations de ces officiers et la réponse qu'il a faite lui-même aux accusations du colonel Wille.

Le Département militaire fédéral, après avoir soumis la question au Conseil fédéral, a informé le colonel Markwalder que ni le Conseil fédéral ni le Département militaire n'estiment qu'il y ait lieu de revenir à nouveau sur cette affaire.

Chemins de fer. — Le conseil d'administration du Nord-Est a approuvé le projet de budget.

Il a voté pour les travaux d'agrandissement de la gare de Zurich, qui devront être terminés pour le 1er mai 1897, une somme de cinq millions de francs. La question des ateliers a été renvoyée à une séance qui a lieu probablement aujourd'hui jeudi.

Liberté de commerce. — A l'occasion d'un recours, le Conseil fédéral a statué qu'une taxe de 10 centimes par kilogramme de viande importée à Porrentruy était contraire au principe de la liberté de commerce et l'a réduite à 5 centimes, avec obligation à la municipalité de cette ville de restituer aux bouchers la différence perçue depuis l'établissement de la taxe.

Par contre, il a déclaré que les bouchers qui vendent de la viande à Porrentruy sans y être domiciliés pouvaient être astreints à payer, outre un prix de location pour la place qu'ils occupent au marché, un émolument dit de marché, calculé à raison de 1 fr. 50 par jour. Ce droit n'est autre qu'une contribution équitable aux frais occasionnés par la police du marché, équitable en ce sens que, vu sa modicité, il ne porte nullement atteinte au principe de la liberté de commerce et d'industrie.

Amélioration du sol. — Les subsides fédéraux suivants ont été alloués en 1895 en faveur d'entreprises d'amélioration du sol :

Zurich	4	projets	Fr.	1,773 50
Berne	32	»	»	23,301 50
Schwyz	15	»	»	7,356 —
Obwald	2	»	»	3,222 —
Nidwald	*6*	»	»	1,987 50
Glaris	13	»	»	13,183 —
Fribourg	1	»	»	22,796 —
Bâle-Campagne	4	»	»	4,888 75
Saint-Gall	28	»	»	47,561 50
Grisons	24	»	»	14,353 —
Tessin	2	»	»	1,555 —
Vaud	1	»	»	9,421 50
Neuchâtel	1	»	»	875 —
1895 totaux	pour 133	entrep.	Fr.	152,374 25
1894 »	» 81	»	»	214,788 80
1893 »	» 106	»	»	181,086 55

NOUVELLES DES CANTONS

La constituante de Schaffhouse a voté mercredi le principe de gratuité de la fourniture du matériel scolaire par les communes aux écoles primaires.

Elle a reconnu comme Eglises « nationales » l'Eglise évangélique réformée, l'Eglise catholique romaine, l'Eglise catholique « nationale ». Ces Eglises régleront elles-mêmes leur situation sous la surveillance de l'Etat par le moyen d'un synode composé de membres laïques et de membres ecclésiastiques. Les ecclésiastiques seront nommés pour huit ans et devront avoir subi l'examen d'Etat. L'enseignement religieux public à des mineurs est interdit à toute personne, qui n'a pas fourni la preuve qu'elle possède les connaissances scientifiques et les qualités morales nécessaires.

M. Forrer a retiré sa candidature pour le scrutin de ballottage à Elgg. C'est décidément un grave échec que celui qui atteint l'avocat consultant du Conseil fédéral.

Zurich grandit. — Durant le mois dernier, la population de Zurich s'est accrue de 1,047 personnes.

Fête cantonale vaudoise de gymnastique. — Le Comité des prix de la fête cantonale de gymnastique a récemment adressé la circulaire suivante aux sections et aux diverses Sociétés du canton.

« Permettez-nous de venir solliciter votre appui et votre générosité pour la fête cantonale vaudoise de gymnastique qui aura lieu à Payerne les 4, 5 et 6 juillet prochain.

Pour qu'une telle fête puisse réussir, il faut que le Comité dont nous faisons partie ait reçu des prix en abondance, afin de pouvoir récompenser largement nos braves gymnastes suivant la peine qu'ils se sont donnée.

Nous espérons que notre appel sera entendu et que toutes les sections vaudoises de gymnastique, comme aussi tous les amis de ce bel art, voudront bien contribuer au progrès de

la Société cantonale et prouver leur sympathie à son œuvre en offrant des prix nombreux.

Nous n'insistons pas, chers amis, nous savons trop quelle affection vous avez toujours témoignée à la gymnastique pour que nous osions espérer sur votre appui en recommandant notre pavillon des prix à votre générosité.

Les prix (ceux en nature avec indication de valeur) seront reçus avec reconnaissance par le Comité. » *(Communiqué.)*

FAITS DIVERS CANTONAUX

Jugement intéressant. — Le tribunal de police du district du Bas-Simmenthal a rendu un jugement assurément intéressant pour tous ceux qui s'occupent du commerce du bétail. Un riche paysan de la contrée, aidé de son fils, avait réussi à vendre à un marchand de bétail un jeune taureau, sous l'assurance formelle que la bête provenait d'une race de choix déterminée exactement. Malheureusement, le taureau n'ayant pas répondu à l'attente de l'acheteur, celui-ci déposa une plainte en abus de confiance contre ses vendeurs. Une enquête fut ouverte, des experts furent appelés et le juge d'instruction ne tarda pas à acquérir la preuve que la bête en cause était issue d'une race des plus ordinaires. Le tribunal a condamné les vendeurs, père et fils, à plusieurs jours de prison ainsi qu'aux frais de la cause dirigée contre eux.

Cloche prêtée. — La municipalité de Lausanne prête la plus petite des cloches de Saint-François, qui donne exactement la note si, pour le carillon de huit cloches de l'église du Village suisse à Genève. Elle y sera remplacée par une autre cloche. L'échange a lieu aujourd'hui jeudi.

ÉTRANGER

SOCIÉTÉ D'INSTITUTEURS CATHOLIQUES en Alsace

Il y a des années qu'en Alsace l'on songeait à grouper les instituteurs primaires catholiques. Il y a des années aussi qu'on fait à cette idée une guerre sourde, et il se passera bien du temps encore avant que le gouvernement et l'administration scolaire se soient réconciliés avec ce qui est maintenant un fait accompli. L'un ou l'autre des instituteurs alsaciens s'affiliaient individuellement, silencieusement, timidement, à la grande association allemande qui est la force de la pédagogie catholique en Allemagne; mais en Alsace, et malgré l'initiative d'hommes hardis, rien de semblable ne parvenait à se former, tandis que les instituteurs protestants se sont depuis longtemps réunis en une Société spéciale. Mais devant les revendications de plus en plus pressantes de l'opinion publique, il fallut bien céder, et il y a trois semaines s'est constitué ici à Strasbourg la branche alsacienne lorraine de l'association des instituteurs catholiques.

Plus de 200 membres assistaient à cette première réunion. Mgr de Strasbourg, se rappelant qu'une grande partie de son ministère sacerdotal a été voué à l'enseignement, y a pris part également et y a prononcé une chaude allocution. C'était un spectacle réconfortant que de voir la mâle énergie et l'enthousiasme contagieux avec lesquels ces modestes pédagogues ont su affirmer leur ferme décision de se grouper, leur soumission entière à l'autorité et leur indépendance de caractère, leur amour de l'Eglise et du clergé en même temps que leur tolérante charité vis-à vis de tous ceux qui ne partagent point leurs opinions. Près de 300 adhérents sont déjà affiliés à la Société, et on a au trouver en la personne de M. Schorter, directeur des écoles primaires catholiques de Colmar, un président qui saura faire germer rapidement la semence jetée, tout en maintenant le jeune arbuste dans les bornes de la plus exacte légalité et de la plus scrupuleuse orthodoxie.

Puisse l'arbuste devenir bientôt grand et puissant arbre: l'école, la famille et la société tout entière auront un rempart de plus contre tout ce qui vise à leur destruction!

L'AFFAIRE HAMMERSTEIN

Hier, le tribunal de Berlin s'est occupé de la poursuite dirigée contre le baron de Hammerstein, ancien rédacteur en chef de la *Gazette de la Croix*.

A l'ouverture des débats, le président a rappelé qu'il ne faut pas que cette affaire prenne une tournure politique.

Le défenseur de M. de Hammerstein a demandé que l'on examine avant tout les incidents d'Athènes et de Brindisi, c'est-à-dire de l'arrestation du prévenu, opérée selon lui d'une façon illégale. Conformément au préavis du ministère public, la cour a repoussé cette demande, et il a été procédé à l'interrogatoire de l'accusé.

M. de Hammerstein s'est reconnu coupable d'avoir contrefait la signature du comte de Finckenstein, auquel était confié le droit de propriété de la *Gazette de la Croix*, et d'avoir fait fabriquer, pour légaliser cette signature, un sceau de la mairie de Sellin, le tout pour soutirer de l'argent (200,000 marcs) à un M. Flinsch, fournisseur de papier de la *Gazette de la Croix*. Une des conditions du prêt était que le journal se fournirait pendant dix ans chez M. Flinsch, en payant le papier à un prix majoré de 25 %.

Dans son réquisitoire, le procureur général a constaté que bon nombre des actes reprochés à M. de Hammerstein ne sont pas du domaine matériel et ne sauraient, par conséquent, tomber sous le coup de la loi. Il y a cependant aussi parmi ces actes des faits d'escroquerie et de falsification dûment établis. En présence du caractère particulièrement honteux et déshonorant de ces actes, il ne peut être question d'accorder à l'accusé des circonstances atténuantes. Le préjudice considérable causé à la *Gazette de la Croix* par le marché passé avec Flinsch pour la fourniture de papier et les procédés de falsification auxquels l'accusé a eu recours sont dignes d'un vulgaire escroc. L'accusé a, en outre, abusé de sa position de rédacteur en chef de la *Gazette de la Croix*, ce qui choque d'autant plus de la part d'un homme qui se posait en champion de l'inébranlable fidélité au roi, de la morale et de la religion.

Le procureur général a requis quatre ans de travaux forcés, 3,000 marcs d'amende, cinq ans de privation de ses droits civiques, l'amende étant éventuellement remplacée par 400 jours de travaux forcés supplémentaires.

Le baron de Hammerstein a été condamné à trois ans de travaux forcés, cinq ans de privation des droits civiques et 1,500 marcs d'amende. Eventuellement l'amende sera remplacée par un jour de travaux forcés supplémentaires pour quinze marcs.

NOUVELLES DU MATIN

La crise en France. — C'est aujourd'hui jeudi que se réunit la Chambre française des députés pour s'occuper du conflit entre le ministère et le Sénat.

On assurait, hier, dans les couloirs du Palais-Bourbon, que le cabinet maintiendrait sa démission, quand bien même la Chambre voterait un ordre du jour de confiance, car ce vote ne changerait rien à la situation.

Le conseil municipal de Paris a adopté, hier, après une vive discussion, par 38 voix, un vœu exprimant le regret du départ du cabinet Bourgeois et demandant la revision de la Constitution pour défendre le suffrage universel contre le Sénat.

Journée de travail. — En Allemagne comme ailleurs, le parti conservateur protestant est imbu des idées de l'économie libérale. Hier, le Reichstag a commencé la discussion d'une interpellation déposée, au nom des conservateurs, par M. de Buchka, et relative à l'ordonnance du Conseil fédéral concernant la durée du travail dans les boulangeries. Les ministres, MM. de Bœttcher et de Berlepsch, se sont attachés à justifier cette ordonnance, en présence de la durée exagérée du travail qui était dangereuse pour la santé des ouvriers boulangers. Ils ont ajouté que le devoir du Conseil fédéral était d'intervenir dans cette question.

L'ordonnance é été encore défendue par MM. Hitz du Centre, et Molkenbuhr, et combattue par MM. Siegle, Merbach et Pachnicke.

La suite de la discussion a été renvoyée à aujourd'hui.

Nouvelles de l'Erythrée. — Une dépêche de Massaouah, en date du 21 avril, dit que deux paysans ont apporté au général Baldissera une lettre de Ménélik et une du ras Mangascia.

Le négus écrit que les préliminaires proposés par lui au major Salsa n'ayant pas été acceptés, il demande la restitution des deux lettres y relatives. Il ajoute qu'il retient comme otage, en attendant, le major Salsa, promettant qu'il le relâchera aussitôt que ces deux documents lui auront été restitués.

Le général Baldissera, n'ayant aucun intérêt à conserver ces lettres, les a aussitôt renvoyées.

Le ras Mangascia, de son côté, assure que le négus lui a dit de chercher à entrer en rapports d'amitié avec le général Baldissera, et il ajoute, parlant en son propre nom, qu'il aime et recherche la paix.

Le général Baldissera a répondu que lui aussi est un ami de la paix.

Le général Baldissera considère dès maintenant les négociations comme rompues.

La Russie en Corée. — Un envoyé de Corée se rend en Russie pour contracter un emprunt. Il est, en outre, autorisé à *solliciter du gouvernement russe* des troupes pour garder le palais du roi. L'envoyé coréen doit aussi demander des conseillers pour le gouvernement et des instructeurs militaires. Neuf navires de guerre russes sont actuellement à Nagasaki (Japon); ils attendent l'arrivée du *Rurich* et de cinq autres navires.

LETTRE DE ROME

(Correspondance particulière de la *Liberté*.)

Rome, 20 avril.

Faux bruit de victoires; manœuvre de bourse. — Un discours du général Mocenni. — Le monument des frères Ruffini. — Une entrevue avortée. — Retour des Chambres. — Au Vatican.

Ces jours passés, comme le bruit de victoires remportées par nous était très répandu, et qu'il avait été confirmé en ma présence par un général, j'étais sur le point de vous télégraphier, lorsque je fus retenu par cette considération : S'il est vrai que nous ayons vaincu, pourquoi le gouvernement se tait-il? — Ensuite vint de Paris la confirmation de ce bruit, et je compris tout de suite que c'était une manœuvre de bourse pour faire monter le prix des titres du nouvel emprunt de l'Italie pour la guerre d'Afrique. Le gouvernement a gardé le silence pendant trois ou quatre jours, ce qui a été cause que l'Italie a été toute à la joie et aux réjouissances; il faut donc en conclure que le gouvernement lui même n'a pas été étranger aux bruits qui ont couru.

Après les chants de triomphe, nous sommes retombés dans la plus triste et la plus douloureuse incertitude, soit pour ce qui concerne la garnison d'Adigrat, toujours bloquée par les rebelles de l'Agamé, soit pour le sort d'environ 3,000 de nos soldats prisonniers, qui, on ne le sait que trop, sont tenus à la chaine et traités comme de vrais esclaves, comme des attachés à la glèbe.

Il est vrai que le général Baldissera va en avant, mais très lentement, parce qu'il y a toujours la crainte d'un retour offensif de Makonnen qui, avec de grandes forces, est dans les environs de Makallé, à quatre journées d'Adigrat, et de plus il y a Ménélik, qui est on ne sait où au juste, mais qui ne paraît pas éloigné de Makallé.

— Dans un discours qu'il a prononcé à Sienne, le général Mocenni, ministre de la guerre dans le cabinet Crispi, a tenté de défendre ses actes et la conduite de ses collègues du ministère renversé, en se déchargeant de toutes les fautes et de toutes les responsabilités sur les épaules du général Baratieri. Mais sa défense a été plutôt sa condamnation. En effet, M. Mocenni a déclaré qu'il « avait été informé trop tard de l'état réel des choses en Afrique. » Et il a ajouté que, depuis le fait d'armes de Debra-Allà contre le ras Mangascia, Baratieri « a induit le gouvernement en erreur. » Or, c'est ici que nous voyons la faute principale du général Mocenni et du cabinet Crispi, puisque l'ignorance n'est pas une excuse pour les hommes d'Etat, et encore moins pour un ministre de la guerre en temps de guerre; l'ignorance est bien plutôt une faute grave; ce n'est pas une excuse mais une faute impardonnable de se faire tromper. On ne se charge pas d'une fonction lorsqu'elle est supérieure à ses forces; on n'assume pas les responsabilités les plus terribles et les plus délicates, lorsqu'on est faible et sans caractère. Le général Mocenni, M. Crispi, M. Blanc et le Quirinal ont eu de nombreux faits qui leur montraient que les affaires d'Afrique ne sont jamais bien allées pour nous. Il suffit, pour le prouver, de citer les noms de Dogali, de Saganeiti, d'Agordat (où ce fut par un miracle dû à la valeur du pauvre Galliano que l'on reprit les canons et que l'on finit par avoir la victoire), d'Amba-Alagi et de Makallé. Eh bien! ce n'est qu'après les massacres partiels d'Alagi (février 1896) que le général Mocenni et ses collègues du ministère commencèrent à douter de Baratieri et pensèrent à Baldissera.

Ce n'est pas là seulement de l'ignorance et de la naïveté, c'est de l'aveuglement. Mais il y a plus; le général Mocenni a avoué qu'à lui est dû le bruit faussement répandu d'un séjour de Baldissera à Bologne pour se faire soigner d'une maladie des yeux, tandis que Baldissera voyageait vers Tarente et s'embarquait pour Massaouah. Ce sont des ruses enfantines. Un soldat n'agit pas comme un petit garçon. Il n'avait qu'à télégraphier au général Baratieri: « Résignez le commandement aux mains du général Baldissera qui est plus ancien de grade et qui restera sur la défensive, et retirez-vous à Massaouah, en attendant les ordres du nouveau commandant général. » Tout au contraire, il dit un mensonge, qui n'empêcha pas le général Baratieri d'avoir connaissance de sa destitution, et qui rendit possible la folie inouïe et l'immense désastre d'Abba-Carima. Si le procès Baratieri se faisait sérieusement, beaucoup seraient ses complices, dignes de partager sa condamnation, dans le Quirinal et au dehors; tous ses complices ont, du reste, été déjà condamnés très sévèrement par l'opinion publique.

— Dimanche dernier, à Taggia, délicieuse bourgade de l'enchanteresse Riviera occidentale de la Ligurie, a été inauguré un monument en l'honneur des frères Ruffini, qui furent du nombre des principaux conspirateurs et rebelles en 1833, et qui pour ce motif furent condamnés, l'un à la mort, les autres à l'exil, par une sentence signée du nom de Charles-Albert, l'aïeul du roi actuel d'Italie, Humbert Ier. Déjà le 18 mai 1890, sous M. Crispi, qui fit décréter un monument à Mazzini (lui qui arma d'un poignard Gallenga pour tuer Charles-Albert), entraînant le roi Humbert à concourir à la dépense, on plaça, à Gênes, une pierre sur la façade de la maison qu'avaient habitée les frères Ruffini, et d'où, dit l'inscription gravée sur la pierre, le premier « alla ferme au martyre et les autres à l'exil ». Le préfet, un grand nombre de syndics, des députés, etc., ont assisté ces jours-ci à Taggia, comme ils l'avaient fait à Gênes en 1890, à l'apothéose de la rébellion contre le légitime souverain et contre les institutions; il s'y est prononcé des discours dans lesquels on parlait du *tyran* (Charles-Albert), de *police tyrannique* (la *police piémontaise*, d'un *haut idéal* (la république), etc. Vous le voyez, le gouvernement italien a tout à fait perdu la boussole.

— Une entrevue entre M. di Rudini, président du cabinet, et M. Zanardelli devait avoir lieu à Maderna, sur le lac de Garde; mais ce projet a été abandonné, parce qu'il avait été ébruité d'avance, qu'il avait donné lieu à une multitude de suppositions et qu'il avait excité toutes les colères des partis. Les crispiniens, toujours forts et compacts, ne laissent pas une minute de paix au nouveau cabinet, dont ils traversent les entreprises et qu'ils combattent par tous les moyens.

— Les Chambres se réunissent de nouveau le 28 avril. Le gouvernement n'a pas d'autre programme que celui ci: budgets, mesures pour la Sicile. Mais l'extrême gauche veut soulever tout de suite la question des responsabilités dans les affaires africaines, et dès lors on ne peut prévoir comment cela finira. Il semble pourtant que le gouvernement, *déférant à une très haute volonté*, fera tout son possible pour éviter les gros scandales qui se découvriraient si l'on allait au fond des choses, si l'on écartait tous les voiles, *si l'on faisait toute la* lumière et complète justice, ainsi qu'on le devrait. Désormais en Italie, il n'y a plus d'espoir qu'en un coup de vent providentiel, qui balaie toutes choses et tous les hommes, et qui nous ramène, *mutatis mutandis*, à la situation d'avant 1859, ou pour mieux dire, qui ramène l'Italie au Pape, qui est la dernière ancre de salut contre les nouveaux Attila et les Barberousse de l'intérieur.

— La santé du Saint Père est toujours excellente. Le prochain Consistoire se tiendra à la fin de mai ou au mois de juin.

COURRIER LITTÉRAIRE

" ROME " ET LE DÉCLIN DU NATURALISME

Après avoir élevé, en 40 volumes, un immense et lourd monument au naturalisme, Emile Zola pouvait et devait se reposer, jouir en paix de la célébrité mondiale que la pornographie a valu à sa littérature.

Poussé par un insatiable besoin de production, l'écrivain, au contraire, a voulu dresser à côté du premier un nouvel édifice; mais le succès est capricieux, il ne connaît point les unions indissolubles; depuis la publication du *Docteur Pascal* qui couronnait la série des *Rougeon-Macquart*, c'est la guigne, la guigne noire qui, par un fatal retour des choses, poursuit l'artiste et son œuvre.

Dans sa nouvelle entreprise littéraire, Zola se proposait de peindre à larges coups de pinceau un triptyque symbolique; *Lourdes, Rome* et *Paris* devaient successivement servir de cadre à ses tableaux.

L'auteur espérait présenter, sous la forme romanesque, une synthèse puissante et frappante de l'évolution spiritualiste dans la société moderne et finir par l'apothéose brutale du matérialisme, définitif vainqueur des réactions de l'idéal :

Mon point de départ, a-t-il dit lui-même, dans ses confidences, a été l'étude de la situation présente de la foi religieuse. Il y a aujourd'hui une réaction contre la science qui n'a pas tenu ses promesses; on tente un retour à cette foi des petits enfants qui s'agenouillent et prient, sans réfléchir à ce qu'ils font.

On sait que Zola a horreur de tout idéal; dans une de ses études littéraires, il n'a pas craint de dire: « Ce continuel besoin d'idéalisme, cet envolement perpétuel vers les libertés du cœur et de l'esprit, cette façon de rêver une vie plus large, plus poétique, plus éthérée, aboutit, en somme, à une débauche d'imagination enfantine, à la créa-

tion d'un monde où l'on périrait d'ennui et d'orgueil. *Combien les réalités, même grossières, sont plus saines!* »

Vouloir, dans un pareil état d'esprit, aborder l'étude des problèmes religieux et moraux, c'est d'avance se condamner au parti pris et à l'insuccès.

Un critique d'art de la *Revue bleue*, M. de Wyzewa, a constaté que Zola était incapable de remplir le programme qu'il s'était tracé, « parce que, passant trop vite de la série des *Macquart* à celle des *Trois Villes*, il n'a pas eu le loisir de songer à leur différence, ni surtout de se munir d'une forme nouvelle et de procédés nouveaux pour les nouveaux sujets qu'il voulait traiter. »

Nous pensons que les questions de formes et de procédés ne sont qu'accessoires; pour que Zola eût été habile à traiter les hautes questions qui le tentaient, une transformation de l'individu était nécessaire; les formes et les procédés, ces instruments dociles de la pensée, doivent forcément la trahir, et pour les modifier, il faut se modifier soi-même. Un écrivain, à moins d'être un postichеur vulgaire, ne peut pas créer à ses œuvres une atmosphère différente de celle qu'il respire; c'est pourquoi, malgré la critique, malgré Zola, ces deux livres: *Lourdes* et *Rome* sont de simples romans naturalistes comme l'*Assommoir*, comme la *Terre*.

Le public, qui a dès maintenant sous les yeux ces deux premiers panneaux du triptyque rêvé, peut porter son jugement et mesurer l'échec.

Le livre de Zola sur *Lourdes* a été une immense déception pour tous ceux qui cherchent dans la littérature autre chose que la satisfaction de leurs passions sectaires. A côté de descriptions, dont nous ne contesterons pas les qualités spéciales, la trame même de ce roman était faible et incohérente; des chapitres entiers étaient remplis par un reportage puéril, par l'écho de tous les cancans dont la ville de Lourdes a été remplie depuis les fameuses apparitions.

Ce livre, pénible à lire, à cause de l'abondance des détails superflus, n'offre à la pensée aucun aliment sérieux. Devant le grand problème de l'action surnaturelle, Zola se dérobe en des considérations prudhommesques. L'intervention du grand pontife de la littérature naturaliste n'était point nécessaire pour faire connaître au public les observations niaises que la libre-pensée oppose au miracle; on les trouve chaque année dans l'*Almanach anticlérical*.

On nous objectera peut être, que le livre de Zola sur Lourdes a eu et a encore de multiples éditions; on ne devrait donc pas parler d'échec et d'insuccès.

Nous ne contesterons point le succès de vente; du reste, ces deux noms de *Lourdes* et de *Zola*, accouplés, hurlant ensemble, étaient bien faits pour allumer les curiosités malsaines; mais les succès de scandale ne sont pas des événements littéraires dont puissent s'enorgueillir une école esthétique et un maître écrivain.

Sans ressentir pour Henri Lasserre beaucoup de sympathie, car nous lui reprochons d'avoir monopolisé la sainte Grotte, ses miracles, et d'en tenir boutique, nous avouons que son premier ouvrage sur Lourdes, pris au point de vue exclusivement littéraire, vaut vingt fois, par la forme donnée, par le récit et l'intérêt, celui de Zola.

Emile Pouvillon, qui a publié en même temps que ce dernier un livre intitulé: *Bernadette*, nous a régalé, en dehors de toute pensée d'édification, d'une œuvre fraiche, saine, délicate et même pieuse, que les lettrés ont placée bien au dessus du grossier fatras d'informations dont Zola a tissé toute son œuvre.

M. T. de Wyzewa, pour ne citer qu'un seul critique dans le camp des incrédules, a porté dans la *Revue bleue* qui est, on le sait, devenue l'organe d'un groupe de protestants positivistes, le jugement suivant:

« *Lourdes* est un mauvais roman, plus pesant, plus étouffant que pas un de la série des *Rougeon-Macquart*. C'est un roman si mauvais que je ne vois même personne à qui il puisse plaire, ni les croyants ni les incrédules, ni les réalistes ni les idéalistes. Il déplaira surtout à ceux qui demandent qu'un roman les émeuve, car il n'y a point trace dans *Lourdes* d'une émotion vraie, et jamais Zola n'avait écrit un roman qui sentit davantage la facture, le procédé, je dirai même la hâte d'en avoir fini. Oui, c'est un mauvais roman. »

Depuis deux ans, les personnes que Zola honore de ses confidences — elles sont légion, le maître sachant fort bien que les meilleures réclames sont celles qui ont une apparence d'indiscrétion — nous annonçaient sur tous les tons le prochain vantail du triptyque: *Rome*, et d'avance célébraient sa splendeur.

Ces belles promesses étaient singulièrement audacieuses venant après le fiasco littéraire de *Lourdes*.

On espérait, cependant que l'écrivain, mieux pénétré des matières nouvelles qu'il voulait analyser, plus familiarisé avec les horizons du christianisme, serait, en abordant Rome, ému par la grandeur de sa tâche et soulevé par elle au dessus des bas fonds où son talent se complait. Un des critiques parisiens les plus goûtés, Henri Fonquier, se faisait l'interprète de ces espérances:

Je tiens pour certain, écrivait-il, que M. E. Zola ne tombera dans aucun excès. Il est possible et probable qu'il ne reviendra pas converti; mais il restera respectueux. Au seul point de vue de la beauté esthétique de l'œuvre future, c'est un bien. Car, pour ne pas parler d'autre chose que d'art, celui-là n'est pas un véritable artiste qui peut voir Rome sans être ému par quelque chose de grand, pénétré par quelque chose de supérieur.

Philosophe, mais au-dessus je le pense de la rancune étroite que pourrait lui causer la façon dont l'Eglise a agi — elle devait ainsi agir — lors de la publication de *Lourdes*. M. Zola est notoirement un libre-penseur; mais j'espère, et pour lui et pour son œuvre, qu'il est un penseur libre. Ceci est un grand point. Il n'est pas possible de faire des observations exactes sur la vie romaine si on les fait avec un parti pris.

Zola donne à ces espérances un triste démenti, triste pour lui d'abord, car un bon morceau de sa gloire restera désormais attaché au dôme de Saint Pierre comme le trophée de la nouvelle victoire remportée par la Rome intangible sur le barbare curieux qui est venu la fouiller de sa plume sacrilège. Il peut méditer à son tour cette parole de tant de vaincus: « *Ah! quella Roma, quella Roma, quanto ci è stata fatale in tutto.* »

L'ouvrage de Zola sur *Rome*, est en cours de publication, dans un grand journal parisien, et doit paraître en librairie au premier jour. Avant d'en parler, nous avions l'intention d'attendre qu'il fût complètement sous nos yeux, désireux étions-nous de ne pas porter un jugement trop hâtif et incomplet, de mettre dans notre étude cette impartialité et cette justice que l'on doit à un adversaire comme à un ami.

Mais déjà la presse discute le nouveau roman et il nous déplaisait d'avoir à exposer ici notre opinion après tous les autres.

Nous avons constaté naguère avec satisfaction que le correspondant italien de la *Gazette de Lausanne* avait sur *Rome* une impression fort semblable à la nôtre; nous sommes ainsi plus à l'aise pour formuler des critiques qu'on aurait pu croire dictées seulement par notre amour de l'Eglise, et notre respect de la Papauté.

(A suivre.) E. de HALLÉS.

FRIBOURG

Le grand incendie de Remaufens

On nous a télégraphié hier, mercredi, dans la soirée, qu'un grand incendie exerçait ses ravages à Remaufens, que la cure, la maison d'école et d'autres maisons étaient déjà en cendres.

Le feu a éclaté vers 3 heures de l'après-midi, au moment où tout le monde était aux travaux de la campagne, dans la maison de Jean Tâche, du côté de Châtel-Saint Denis.

Activé par une forte bise, il a eu bientôt fait de dévorer plusieurs maisons. Plusieurs fois l'église a pris feu, mais enfin elle a pu être sauvée. Une maison, située loin du village, sur le territoire de Tâtroz, a été aussi brûlée ensuite d'étincelles apportées par la bise. Vers 4 heures, on croyait le village perdu. Toutes les pompes de la contrée étaient sur place. On nous a signalé les trois pompes de Châtel, les pompes d'Attalens, Granges, Bossonnens, Semsales, Auboranges, Mézières, Oron, Palézieux, Chatillens, Corsier, etc.

On a pu sauver une partie du mobilier; un porc a été brûlé; il n'est pas resté d'autre bétail dans les flammes.

Les pertes sont considérables. Le feu a consumé 4 maisons au village même, y compris la cure et la maison d'école des filles, et 3 dépendances.

Il faut ajouter à cela la maison de Tatroz, qui a brûlé au bas du village, près de la route cantonale, par suite d'étincelles apportées; elle était habitée par une femme âgée, malade et alitée. Cette pauvre femme a été transportée hors de la maison en flammes; on disait même qu'elle était morte dans la soirée de la frayeur qu'elle avait eue; mais ce bruit a été ensuite démenti.

Les causes de l'incendie sont encore inconnues.

Entre évêques. — Mgr Jaquet, évêque de Jassy, a envoyé à son futur Métropolitain ce télégramme:

Excellence archevêque Hornstein, Porrentruy

Hommages, félicitations, souhaits de bienvenue à votre Excellence.

† EVÊQUE DE JASSY.

Mgr Hornstein s'est empressé de répondre par cette dépêche:

Mgr Jaquet, évêque, Jassy, Roumanie.

Vifs remerciements pour vœux. Salut fraternel. Serai heureux de trouver évêque compatriote Roumanie.

† XAVIER HORNSTEIN
Archevêque élu de Bucharest.

Conseil d'Etat. *(Séances des 17 et 21 avril 1896.)* — Le Conseil accepte, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de M. Badoud, Victor, en qualité de contrôleur des hypothèques et percepteur de l'enregistrement de la 2me section du district de la Glâne, à Rue.

— Il nomme Mme Pache, Françoise, veuve de Nicolas, débitante de sel à Léchelles.

— Il ordonne la prolongation jusqu'au 15 mai prochain, du terme prévu par l'arrêté du 24 mars 1890 concernant la destruction du bostriche-typographe, pour l'écorçage des plantes d'épicéa.

Université. — Une revue scientifique de Paris, *les Actualités chimiques*, annonce qu'elle va publier une étude sur la « théorie des ions », par M. de Kowalsky, professeur à l'Université de Fribourg.

Profession religieuse. — On nous apprend que Mlle Emma Théraulaz, fille de M. le conseiller d'Etat Théraulaz, a fait dimanche dernier sa profession à la Visitation de Metz. C'est la troisième des filles de l'honorable conseiller d'Etat qui se voue à la vie religieuse dans l'Ordre des Visitandines; en outre, l'un de ses fils est prêtre et remplit les fonctions de vicaire allemand à Lausanne.

Assemblée bourgeoisiale. — Le conseil communal a décidé de convoquer l'assemblée bourgeoisiale de Fribourg sur dimanche 10 mai prochain, à 10 heures du matin, à l'Ecole des filles.

Tractanda: 1° Comptes des diverses administrations bourgeoisiales pour l'exercice 1895. 2° Demande de réception bourgeoisiale de M. Félix Glasson, de et à Bulle.

Banquet. — Dimanche dernier a eu lieu à Saint Aubin le banquet traditionnel de la Société des carabiniers. On nous signale parmi les convives qui se pressaient dans la grande salle de l'hôtel de la dite Société, MM. Emery, préfet de la Broye, Bæchler, député, Plancherel, contrôleur, etc.

La plus franche gaieté n'a cessé de régner pendant toute la journée. A noter un discours fort bien pensé de M. le préfet Emery qui a recommandé l'harmonie et l'union entre tous les citoyens de la localité pour la paix et la prospérité du village.

Comme toujours M. Rey, le tenancier de l'hôtel, s'est montré aussi bon cuisinier que bon cafetier. On aurait cru dimanche que Lucullus dînait chez Lucullus.

Règlement du Jass. — Nous constatons avec satisfaction que le règlement général du jeu de Jass, élaboré à Fribourg, rencontre l'assentiment de la presse des cantons allemands. Après la *Wirthe Zeitung* de Zurich, qui a consacré un article élogieux en faveur de ce tableau, voici le *Vaterland* qui, par la plume d'un de ses principaux rédacteurs, lui dédie une étude complète au rez-de-chaussée de sa première page.

Ce règlement a donc gagné sa cause dans la Suisse allemande et nous en félicitons nos amis de Fribourg qui ont eu la bonne idée d'établir une réglementation uniforme du jeu de Jass en Suisse.

Rixe sanglante. — Dimanche soir, après la fermeture des établissements publics, une bagarre a éclaté à Ried (district du Lac), entre plusieurs jeunes gens. Le couteau a de nouveau joué son rôle. Un des batailleurs a reçu plusieurs coups, dont un dans la poitrine. L'état du blessé est très grave. Une arrestation a été opérée.

Epizooties dans la 1re quinzaine d'avril. — Le bulletin fédéral signale:

Charbon symptomatique: Autafond, 1 bête a péri et 12 ont été mises sous séquestre; Cottens, 1 bête a péri, 18 sous séquestre; Hauteville, 1 bête a péri.

Charbon, sang de rate: Ependes, 1 bête a péri et 27 ont été mises sous séquestre; Petit Marly, 1 bête a péri; Morat, 1 bête a péri, 8 sous séquestre; Barberêche, 1 bête a péri, 11 sous séquestre; Alterswyl, 1 bête a péri.

Morve et farcin. La Roche: 1 cheval a dû être abattu.

Rouget et pneumo entérite du porc. Fribourg: 1 porc a péri, 7 ont été mis sous séquestre.

Le *Bulletin fédéral* ne mentionne pas encore que le charbon symptomatique règne dans le district de la Glâne; à Chavannes-les-Forts, sept bêtes ont péri, à Mézières on en a également trouvé sept péries le matin du 20 avril. On signale partout de nouveaux cas.

Au Vuilly. — La gelée de la nuit de mardi à mercredi, qui a été assez forte dans les campagnes des environs de Fribourg, a été insignifiante pour les jardins et les vignes du Vuilly qui, ainsi qu'on nous l'a téléphoné, paraissent n'avoir aucunement souffert.

PÈLERINAGE SUISSE A LOURDES

(Train spécial.)

du 28 avril au 6 mai 1896

sous la direction de M. J.-Kil. Bœchtiger, rév. curé de Tubach (Saint-Gall)

Avis aux participants de la Suisse romande

DÉPART

Mardi 28 avril. — 10 h. 05 du matin (heure centrale): Départ en commun de Lausanne avec billet de société.

11 h. 55 du matin: Arrivée à Genève (23 minutes d'arrêt).

12 h. 18. heure centrale. (11 h. 23, heure de Paris): Départ de Genève.

4 h. 50 du soir: Arrivée à Lyon (assistance des chers Frères des Ecoles chrétiennes).

Mercredi 29. — Matin: Dévotion à Notre-Dame de Fourvières (visite à Ars pour quelques uns).

Midi: Dîner, *ad libitum*.

6 h. 44 du soir: Départ de Lyon, par train spécial, avec tous les pèlerins suisses, après échange du billet provisoire contre le billet définitif.

Jeudi 30. — 2 h. 30 matin: Arrivée à Cette, port de mer; 3 h. 10: Départ.

6 h. du soir: Arrivée à Lourdes.

Séjour à Lourdes 4 jours et 5 nuits.

RETOUR

Mardi 5 mai. — 5 h. 20 du matin: Départ de Lourdes.

Mercredi 6. — 6 h. du matin: Arrivée à Paray-le-Monial.

11 h. 40 du matin: Départ de Paray-le-Monial.

7 h. 09 du soir: Pontarlier: Le groupe se sépare de l'ensemble des pèlerins.

8 h. 23 du soir (heure suisse): Départ pour Lausanne.

9 h. 38 du soir: Arrivée à Lausanne; souper et coucher préparés.

Jeudi 7. — Service divin et retour à ses foyers.

1° Le billet *Pontarlier-Lyon-Lourdes-Paray-le-Monial-Pontarlier*, destiné aux pèlerins de la Suisse romande, coûte définitivement 53 fr. en IIIe classe et 77 fr. en IIe classe. Cette importante réduction de 19 fr. sur les IIIe et de 23 fr. sur les IIe suffit à tous pour payer le reste du trajet en chemins de fer; soit *Lausanne-Lyon* pour l'aller, *Pontarlier-Lausanne* au retour et encore le parcours nécessaire à chacun pour rentrer chez soi.

Adresser de suite inscriptions complètes et montants à Tubach ou Châtel.

2° Sur demande, le Comité fournit pension et logement à Lourdes. De nombreux pèlerins seront installés, avec le Comité, au couvent de l'Immaculée-Conception (5 à 7 fr. par jour).

3° Peu de bagage, le munir d'adresse. Apporter des provisions durables, avec serviette, verre et couvert.

4° Les malades sont admis et recevront l'hospitalité avec des soins chez les Sœurs de Notre-Dame des Douleurs. Se munir du certificat du médecin.

5° Prière de ne prendre de billet particulier que jusqu'à Lausanne.

Ce pèlerinage national est placé sous la douce protection de Notre-Dame des Ermites, du B. Nicolas de Flue et B. P. Canisius, les grands pèlerins des sanctuaires de Marie, et de tous les saints patrons de la Suisse.

Tubach-Châtel. 21 avril 1896.

Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMÈTRE

THERMOMÈTRE *(Centigrade)*

Avril	17	18	19	20	21	22	23	Avril
7 h. matin	2	7	3	6	4	1	4	7 h. matin
1 h. soir	9	15	10	10	8	10	14	1 h. soir
7 h. soir	7	6	8	3	5	9		7 h. soir

M. SOUSSENS, *rédacteur*.

La paix dans le ménage. — Un plat mal réussi suffit bien souvent pour provoquer un orage à l'horizon domestique. En pareille circonstance, il convient de recourir au paratonnerre infaillible, qui bien souvent fait dévier la foudre, c'est-à-dire au véritable Extrait de viande Liebig, produit qu'on trouve actuellement partout. Au moyen de cet extrait, on assaisonne toutes sortes de plats de viande, de soupes, de sauces, de ragoûts, etc, et l'on renforce et relève le goût des mets fades et faibles.

Aux personnes sujettes aux humeurs

ou atteintes de dartres, feus du visage boutons, ulcères, glandes, qui ont besoin d'un bon dépuratif, nous leur conseillons la cure du Sirop de brou de noix de FRÉD. GOLLIEZ, pharmacien à Morat; seul véritable avec la *Marque des Deux Palmiers*. En flacons de 3 fr. et en bouteilles de fr. 5,50 dans les pharmacies. Refusez les contrefaçons.

Dépuratif essentiellement reconstituant et fortifiant

Rue de Lausanne, 112 **AVIS AUX DAMES** *Rue de Lausanne, 112*

Nachetez pas vos chapeaux de paille sans avoir visité le magasin **de modes des Mille Couleurs,** où vous trouverez un choix de chapeaux depuis 75 centimes.

Grand choix de modèles de chapeaux garnis (chapeaux capote). Sur commande, on se charge de toutes les réparations concernant des chapeaux de Dames.

Joli choix de fleurs, capotes en fleurs, plumes.

Vous trouverez également un choix de rubans depuis 10 centimes le mètre.

Dentelles, broderies, soieries, velours, corsets, gants de peau, coton, demi-soie, fil d'Ecosse, bas garantis grand teint, voilettes, crêpons, soie et coton. H 870 F 779-530

112, rue de Lausanne, 112

ON DEMANDE

à acheter un domaine un peu important, à proximité d'un centre commerçant, promettant bon écoulement des produits. On offre également à vendre, dans le district de la Veveyse, des domaines bien situés.

Diverses sommes à placer sur hypothèque à conditions avantageuses.

S'adresser au **notaire Gillet,** à **Châtel-Saint-Denis.** 695-477

A LOUER

pour le *25 juillet,* à la Grand'Rue : 1° un appartement, sis au 3e étage, de deux chambres avec cuisine et dépendances; 2° une grande pièce, sise au rez-de-chaussée, pouvant convenir comme bureau.

S'adresser par écrit à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H 1350 F. 802

A LOUER

pour le 25 juillet

Deux beaux et spacieux appartements

au 1er et 2me étage de la maison N° 314, rue Saint-Pierre. — Belle vue, balcon, jardin, vastes dépendances.

S'adresser même maison, au IIIe étage, de 5 à 7 heures. 728

A LOUER

pour le 25 juillet, le rez-de-chaussée et le 1er étage en un seul logement, ou éventuellement un logement au 2me étage, N° 56, Grand'Rue. 765

Pour cause de départ

on vendra en mises publiques, *vendredi 24 avril* courant, dès 9 heures du matin, au 1er étage de la maison N° 79, rue de Lausanne, à Fribourg :

Lits complets, canapés, fauteuils, chaises, tables, coffre, armoires, glaces, pendules, tapis, etc. 801

A LOUER

pour le 25 juillet

un bel appartement au 2e étage de la maison rue de Romont, 266, de 6 pièces, cuisine, buanderie et dépendances.

S'adresser à **J. FISCHER, père.** H1346F 800

Un instituteur

français, célibataire en retraite, désirerait donner quelques leçons particulières ou remplir le poste de concierge ou autre semblable.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H 1343 F. 796

OUVERTURE DU MAGASIN

Le Petit Paris

à côté de l'Hôtel de la Croix-Blanche

à PAYERNE, Grand'Rue

Le soussigné informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il ouvre un magasin de mercerie, quincaillerie, ferblanterie, vannerie, étoffes, parapluies et blouses en tous genres, ainsi qu'une grande quantité d'autres articles trop longs à détailler. Le rayon de chapeaux de paille est au grand complet. Le public est prié de venir visiter et de s'informer des prix.

Vendre beaucoup, bon et bon marché, tel est le but de la maison. 793

Se recommande,

Alex. BAUDET.

PIANOS *Location. — Echange. Vente.* — **Accordage.** Magasin de musique et instrum. en tous genres

OTTO KIRCHHOFF

114, rue de Lausanne, à **Fribourg**

AU BON MARCHÉ

87, Rue du Pont-Suspendu, 87, FRIBOURG

Chapellerie. — Grand choix de chapeaux de feutre et de paille, haute nouveauté, et casquettes pour Messieurs.

Mercerie. — Grand assortiment d'articles en tous genres pour Dames et pour Messieurs. — Articles pour ménage. — Articles pour fumeurs.

Epicerie diverse : Qualités de café, conserves, confiture, vinaigre de vin, huile d'olives, savon, etc.

AU BON MARCHÉ

H 1341 F 794 **V. MAURON, négociant.**

Le Docteur Denis OBERSON

ancien assistant du professeur Schiff à l'Institut physiologique de Genève, ancien assistant du professeur Wyss à sa clinique privée pour les maladies des **oreilles** et des **voies respiratoires** à Genève, ancien médecin-assistant de l'Hôpital cantonal de Genève, commencera ses consultations à Fribourg : H1404F 782-534

Le samedi 25 avril courant

Maison de Rœmy, rue de la Préfecture, N° 192, 1er étage. Matin, de 9 à 11 heures; soir, de 2 à 4 heures.

Chambres à coucher

Noyer, chêne et pitschpin

Nouveau ! *Nouveau !*

GRANDE BRASSERIE SCHWEIZERHALLE

A partir de mercredi 15 avril, **Mademoiselle Rose JANECK, la jeune fille géante de Vienne,** âgée de 18 ans et pesant **230 l.,** servira pendant quelque temps seulement. 704-485

Entrée libre

VINS DE BORDEAUX 294

DENEY & BLEYNIE, négociants-propriétaires, 30, rue Lacour, BORDEAUX

Année 1894 : rouges 1res Côtes etblanc Graves, 0.60 le litre. — Année 1892 : Graves supér. à 0.75 le litre. — Année 1891. Médoc vieux à 1 fr. le litre.

Ces prix sont par barriques de 225 litres, en demi-barriques 5 fr. en sus par fût. Rendu *franco de port et de douane* en toutes gares suisses. Prix courant, vin vieux gratis. — Un échantillon 0,70 c. en timbres-poste suisses.

A LOUER

les 3e et 4e étages de la pharmacie Saint-Pierre.

S'adresser au *magasin Delaquis, rue de Romont.* 177

Séjour d'été

A louer, à prix modéré, pour la saison d'été, un **appartement meublé** exposé au soleil, de 4 à 5 chambres et cuisine. La maison est seule et agréablement située **au pied de l'Eggishorn.** Autres renseignements par écrit.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler,* à Lausanne, sous H5224L, qui indiqueront. 777

MISES PUBLIQUES

Lundi 27 avril, dès 1 heure de l'après-midi, le soussigné exposera à vendre en mises publiques, devant son domicile, à Lentigny : 4 vaches portantes, 3 génisses portantes, dont une prête au veau, une génisse de dix mois, un veau de l'année, deux brebis avec leur agneau.

Rendez-vous des miseurs à l'auberge du dit lieu. 780-531

Conditions très avantageuses.

L'exposant :

MOREL Alphonse.

BAISSE DU CAFÉ

5 kil. café, fort, bon goût	9.80
5 kil. café, extrafin	10.90
5 kil. café, perlé, superfin	12.40

J. Winiger, Boswyl (Arg.)

Représentant

LA CONFIANCE, maison de tissus en tous genres, demande une personne, Dame ou Monsieur, habitant Montilier, pour cette ville seulement, qui se chargerait de la vente sur échantillons de ses marchandises, moyennant une commission sur toutes les ventes faites par son entremise. S'adresser directement à **La Confiance,** au **Locle.** H1159C 769-517

A LOUER

le joli chalet-villa, dit de Belmont, près Bethléem, de deux logements (9 pièces), cave, galetas, jardin, fontaine, vue splendide, soleil de chaque côté. On traiterait de la vente au besoin. S'adresser à Monséjour. (A la même adresse, une belle et grande chambre à 2 lits à louer. 789-536

Dépôt de blanchissage sur pré à Langnau

(PLUS DE 300 ANNÉES DANS LA MÊME FAMILLE)

à Fribourg, chez Ch. Guidi-Richard, 94, rue de Lausanne, 94

On prendrait aussi du **fil pour la lessive;** en renvoyant ce dernier sec et allongé. **Les draps** sont **assurés** contre l'incendie.

En remerciant de la confiance qu'on m'a témoignée jusqu'ici, je me recommande au mieux pour l'avenir.

792 **Carl STUDER, blanchisseur, LANGNAU.**

JULES LENWEITER

Successeur de E. STEUBY-LAMBELLY

ESTAVAYER

Dépôt et bureaux près de la gare

Matériaux de construction, tels que : Briques en tous genres, tuiles. — Tuyaux en ciment, en grès, en terre.

Chaux, ciment, gypse blanc, gypse à semer, lattes, litteaux échalas, tavillons. 715-492

HOUILLE DE FORGE

Marchandises de première qualité. — Conditions avantageuses.

TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

RÉSINOLINE

la première et la seule des

HUILES INODORES

POUR PARQUETS

qui depuis 15 ans s'est introduite partout dans la consommation. S'emploie pour l'entretien des parquets et des planchers de sapin dans les locaux ou l'on circule beaucoup : ***Bureaux, Magasins, Salles d'attente, d'école, Cafés, Brasseries, Corridors, Escaliers.*** — Empêche toute poussière pendant le balayage. L'étendre sur la surface bien nettoyée et séchée avec un chiffon, puis un quart d'heure après repasser avec une flanelle sèche.

Le nom ***„RÉSINOLINE"*** étant déposé, nous poursuivrons rigoureusement tout produit similaire vendu sous cette dénomination.

USINE DE LA CLAIRE, LE LOCLE, Suisse.

Dépôt dans toute la Suisse.

Dépôts : *Emile Vermot, agent général, Fribourg. Pharmacie Pittet, Fribourg. Treyvaux, Louis, épicier, Bulle.* 541 H1608I

EXPOSITION NATIONALE SUISSE A GENÈVE

Carte d'entrée à l'Exposition, 1 fr.; au Village Suisse, 50 cent.; billets de loterie de l'Exposition, 1 fr. — Listes de tirages, 25 cent.

Toute personne qui achète 50 billets pour soi ou pour revendre reçoit gratuitement les 2 cartes d'entrée.

Pour tout, s'adresser à l'**Agence cantonale,** à **Tavel.** 799

AU MAGASIN-DÉPOT DE FABRIQUE

320, rue du Tir et rue Saint-Pierre, 320

FRIBOURG

Liquidation à prix réduits de soies, foulards, mousselines de laine, et crepons haute nouveauté. 798-540

GRAND MATCH AUX QUILLES

AU TIRLIBAUM

Dimanche, lundi et mardi

Valeur exposée : 250 fr.

Invitation cordiale. 797 **LE CLUB.**

HORLOGE DE TOUR

La ville du Locle (canton de Neuchâtel), ayant décidé pour le mois d'août 1896 l'installation d'une horloge électrique de tour, offre à vendre, à prix avantageux, l'horloge qui se trouve actuellement sur le clocher de son temple français.

Pour renseignements, s'adresser à **M. Albert PIGUET,** *président de la Société d'embellissement* **au Locle** (Suisse). H1268F 760